

Adhésion (1) ou Ré-Adhésion(1) à Cesson-Sévigné Cyclotourisme pour l'année 2022

(1) : rayer la mention inutile

Licence ffct « **vélo rando** » (1) ou « **vélo sport** » (1), assurance « **Petit Braquet** », abonnement (groupé) à la revue « cyclotourisme », à la revue « la chaîne ». Prix : adulte : 66€, 2^{ème} adulte : 49€, 49€ pour les 18-25 ans, 33€ pour les 14-18 ans

Renseignements pour la demande de licence :

NOM : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse : Ville : Code Postal :
Téléphone : Adresse @ :

Déclarations du licencié :

Je soussigné(e) _____ né(e) le
Pour le mineur, représentant légal de _____ né(e) le

1) déclare au sujet du contrat d'assurance:

- Avoir pris connaissance du contenu de la notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par la FFCT auprès d'AXA pour le compte de ses adhérents ;
- Avoir été informé par cette même notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité Permanente, Frais médicaux, et Assistance) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la FFCT,
- Avoir choisi une formule ~~MB~~, Petit Braquet ~~ou GB~~ et les options suivantes :
- Ne retenir aucune option complémentaire proposée

2) déclare avoir été informé de la création d'un site web « Cesson-Sévigné Cyclo » et accepte la parution sur ce site de photos prises lors de nos activités. Sinon je coche la case ci-après :

3) déclare avoir pris connaissance des dispositions donnant une validité de 5 ans au certificat médical et facilitant le renouvellement des licences.

- Première prise de licence : Pour toute première prise de licence, un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du cyclotourisme, datée de moins d'un an au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant. Sa durée de validité est maintenant de 5 ans, sous certaines conditions.
- Renouvellement de licence : Durant la nouvelle période de validité de 5 ans du certificat médical, lors de chaque renouvellement de licence, le pratiquant doit répondre à un questionnaire de santé (cerfa N°15699*01).
 - **S'il répond « NON » à toutes les questions et qu'il l'atteste, il est dispensé de présentation d'un certificat médical.**
 - **S'il répond « OUI » à au moins une des questions, ou s'il refuse d'y répondre, il doit présenter à son club un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la prise de licence.**

Fait à : Le :

Signature du licencié souscripteur (ou du représentant légal pour le mineur)

Document à retourner obligatoirement à :

André BERTRAND, 12, rue de la Touche Ablin 35510 Cesson Sévigné

Avec le règlement par chèque à l'ordre de : **OCC Cyclotourisme ou par virement bancaire**

IBAN : FR76 1558 9351 1301 0537 0534 087

Certificat médical joint à l'adhésion : OUI (1) NON (1)